



Formulaire de demande de permis

La construction, l'agrandissement ou la modification d'une tour ou d'une antenne de télécommunication

1. Renseignements sur l'identité du demandeur			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	Code postal :
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

*N.B. Le requérant est la seule personne-ressource qui recevra les communications liées à la demande.

2. Renseignements sur l'identité du propriétaire de l'immeuble (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :			
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

3. Renseignements sur l'identité de l'entrepreneur (si différent du requérant)			
Nom de l'entreprise (le cas échéant) :	N° RBQ :	N° NEQ :	
Nom de famille (lettres moulées) :		Prénom (lettres moulées) :	
Adresse (numéro, rue, bureau) :			
Ville :		Province :	
Téléphone :	Poste :	Courriel :	

4. Localisation des travaux
Adresse :

Numéro de lot (X XXX XXX) :	Numéro de matricule (XXXX-XX-XXXX) :
-----------------------------	--------------------------------------

5. Renseignements relatifs à la demande		
Usage projeté :	☐ Résidentiel	☐ Commercial
	☐ Institutionnel	☐ Agricole
		☐ Industriel
		☐ Mixte
Description des matériaux :		
Date prévue de début des travaux (aaaa-mm-jj) :		
Date prévue de fin des travaux (aaaa-mm-jj) :		
Coût prévu des travaux (avant les taxes et excluant le coût du terrain) :		
Description détaillée du projet (incluant une description sommaire de la tour et de ses bâtiments projetés) :		
Description des aménagements et ouvrages nécessaires à son implantation :		

6. Renseignements complémentaires		
Abattage d'arbres requis :	☐ Oui	☐ Non
		Nombre d'arbres :
Présence d'une plaine inondable sur la propriété visée :		☐ Non
		☐ Récurrence 0-20 ans
		☐ Récurrence 20-100 ans
Présence d'un cours d'eau ou d'un milieu humide sur la propriété visée :	☐ Oui	☐ Non
Présence d'une zone de mouvement de sol sur la propriété visée :	☐ Oui	☐ Non
Description des mesures temporaire et permanente de contrôle de l'érosion et des sédiments mises en place :		
Autres, précisez :		

7. Documents joints à la demande

- ☐ Un plan d'implantation.

Le plan d'implantation doit comprendre les renseignements requis aux articles 70 et 73 du *Règlement sur les permis et certificats* en vigueur.

- ☐ Un plan à l'échelle des aménagements extérieurs.

Le plan des aménagements extérieurs doit comprendre les renseignements requis aux articles 70 et 73 du *Règlement sur les permis et certificats* en vigueur.

- ☐ La démonstration, par des justifications techniques, qu'il n'y a pas dans le secteur environnant, de tours, bâtiment ou structure existantes pouvant accueillir la nouvelle antenne.

- ☐ Des plans, coupes et devis d'architecture.

Les plans, coupes et devis architecturaux doivent comprendre :

- a) Les plans détaillés de l'infrastructure ;
- b) Les élévations ;
- c) Dans le cas d'une antenne, son profil sur sa structure et illustrant son élévation et les motifs de son choix ;
- d) Les coupes et les détails architecturaux nécessaires pour assurer la compréhension du projet ;
- e) La localisation sur l'emplacement, les dimensions, le type de matériaux, le mode d'éclairage et les couleurs de toute enseigne projetée.

- ☐ Une fiche technique de l'antenne de télécommunication qui inclut les haubans, et qui mentionne notamment les spécifications électriques et mécaniques.
- ☐ Un engagement à procéder au démantèlement de la structure et à remettre le terrain en bon état de propreté lorsqu'il n'est plus utilisé à cette fin.
- ☐ Une simulation visuelle de la structure de l'antenne de télécommunication projetée sous différents angles de prises de vue.
- ☐ Une étude de caractérisation de site (*voir Règlement sur les permis et certificats*) et un inventaire des espèces fauniques menacées ou vulnérables désignées conformément à la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables (e-12.01)* effectué par un professionnel en environnement.
- ☐ Un plan signé et scellé par un ingénieur pour les murs de soutènement d'une hauteur de plus de 1,5 mètre.

* Vous devez soumettre les plans et documents requis en format PDF, ainsi qu'en copie papier.

8. Signature

Le requérant d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation, s'il n'est pas propriétaire de l'immeuble visé par ce permis ou certificat, est responsable d'obtenir toute autorisation nécessaire auprès du propriétaire de l'immeuble ou de tout titulaire d'un droit réel dans celui-ci, préalablement à l'exécution des travaux projetés. Le requérant soussigné certifie que les données contenues dans la présente demande et dans les documents qui y sont joints sont vraies, exactes et complètes. La délivrance d'un permis ou certificat, l'approbation des plans et devis ainsi que les inspections faites par un fonctionnaire sont des opérations à caractère administratif et ne doivent pas être interprétées comme constituant une garantie de la qualité des plans, devis et travaux ou de conformité avec les lois et les règlements applicables à ces travaux. Les dispositions des règlements d'urbanisme doivent être satisfaites non seulement au moment de la délivrance du permis, mais en tout temps après la délivrance de celui-ci.

Signature du requérant :

Date (aaaa-mm-jj) :

Veuillez nous faire parvenir votre demande de permis au bureau municipal au 65, rue Lessard ou par courriel à urbanisme@matha.ca. Au besoin, contactez-nous au 450-886-3867.